

Permanences juridiques GRATUITES

de 14h à 17h le 3^{ème} mercredi du mois
SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT

À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES HAUTS TOLOSANS
1237 RUE DES PYRÉNÉES 31330 GRENADE-SUR-GARONNE

05 61 82 85 55

Permanences de Janvier, Février, Mars 2020 :

Le Mercredi 15 janvier 2020

Le Mercredi 19 février 2020

Le Mercredi 1 Mars 2020

Organisées sous l'égide du Conseil Départemental de l'Accès au Droit de la Haute-Garonne (CDAD), ces consultations juridiques GRATUITES s'adressent à toute personne confrontée à des difficultés nécessitant une consultation auprès d'un professionnel du droit. Assurés par des avocats, ces entretiens ont pour but de renseigner les personnes sur leurs droits et obligations et de les orienter dans leurs démarches.

WWW.CDAD-HAUTEGARONNE.JUSTICE.FR

RENSEIGNEMENTS

Communauté de Communes des Hauts Tolosans
1237 Rue des Pyrénées 31330 GRENADE-SUR-GARONNE

Tél: 05 61 82 85 55
contact@hautstolosans.fr

WWW.HAUTSTOLOSANS.FR



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA JUSTICE



CDAD

Conseil Départemental de l'Accès au Droit
de la Haute-Garonne



**HAUTS
TOLOSANS**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES